

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2022

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 22 février 2022 à la salle polyvalente Pierre Déret de DADONVILLE, salle n°3, a pris les délibérations suivantes :

1. Création d'un conseil consultatif dans le domaine environnemental,
2. Dépôt de documents auprès du service des archives départementales,
3. Indemnité de mise sous pli de la propagande électorale des élections des conseillers départementaux en 2021.

À Dadonville, le 23 février 2022

Le Maire,




Evelyne CHARVIN